

Département  
du Haut-Rhin

N° : 2012.1.10

Nb de membres  
en exercice :  
35

Nb de présents :  
29

Nb de procurations :  
3

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ  
1 Rue Pierre de Coubertin  
68150 RIBEAUVILLÉ

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

\*\*\*\*\*

Séance du 02 février 2012  
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

**Objet** : APPROBATION DE LA REVISION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE MONTAGNE VIGNOBLE  
ET REID

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Cette révision statutaire proposée par le syndicat doit être approuvée par les  
Communautés de Communes de Kaysersberg et Ribeauvillé.

Outre la mise à jour des références aux articles règlementaires, elle porte  
essentiellement sur les 3 points suivants :

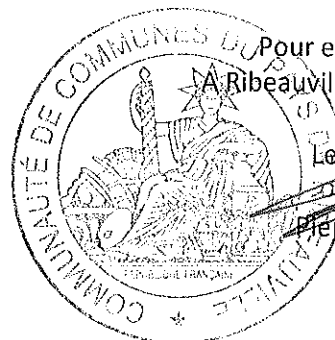
- Retrait de la Commune de Niedermorschwihr.
- Changement du siège par le transfert de Bennwihr à la Communauté de  
Communes du Pays de Ribeauvillé.
- Changement de comptable public par le transfert de celui de Kaysersberg  
vers celui de Ribeauvillé.

*Sur proposition du Président, Le conseil de Communauté, après en avoir délibéré,*

DECIDE

- *D'approuver les statuts modifiés du syndicat mixte montagne vignoble et  
Ried ainsi que joints en annexe de la présente.*
- *De charger le Président ou son représentant de la notification et de  
l'exécution de la présente.*

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme  
A Ribeauvillé, le 09 février 2012

Le Président,

Pierre ADOLPH.

Délibération n° 2012-1-10

Page 1/5  
(dont 1 rapport en annexe)

REÇU EN PREFECTURE

le 09/02/2012

Application agréée E-legalite.com

068-246800577-20120202-2012\_1\_10-DE